

Rétro-planning d'une formation certifiante (CAS, DAS, MAS)

	Procédure	Retro planning	Date
1.	Discussions préliminaires sur le développement d'un nouveau programme		
2.	<p>Décision d'offrir une nouvelle formation sur la base d'un projet de formation développé par un responsable académique en collaboration avec la FCUE.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formulaire projet de formation ou document équivalent • 1^{ère} estimation budgétaire • Rétro-planning • Préavis favorable de la faculté UNIL ou du Doyen pour la formation continue EPFL <p><i>La FCUE met à disposition les documents nécessaires au responsable de formation et l'accompagne dans sa démarche.</i></p>	J -18 mois	
3.	<p>Finalisation et validation par FCUE de:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programme et plan d'études • Budget • Règlement d'études • Plan marketing (<u>dates en fonction du calendrier des mailings de la FCUE</u>) 	J -12 mois	
5.	Finalisation et validation de la brochure	J - 10 mois	
4.	Approbation du règlement d'études par la Faculté et la Direction (UNIL ou EPFL)	J -10 mois	
6.	Lancement de la promotion (dates en fonction du calendrier des mailings de la FCUE)	J -9 mois	
7.	Fin délai d'inscription, sélection éventuelle des candidats et décision finale de lancer la formation (nombre minimum de participants atteint)	J -3 mois	
8.	Début du cours	Jour J	
9.	Boucllement du cours	Fin cours + 3 mois	